ESPACES PUBLICS

Un cadre de vie préservé

L'ACTION MUNICIPALE DANS LA GESTION DES ESPACES VERTS



Saint-Séb ville nature

saintsebastien.fr

Saint-Sébastien sur-Loire

Les espaces verts à Saint-Sébastien-sur-Loire

150 hectares d'espaces verts :
Terrains sportifs : **35 ha**
Jardins Espaces Verts : **26 ha**
Grands espaces : **89 ha**

250 arbres remarquables

435 arbres têtards sur les îles de Loire

38 agents dédiés à la gestion de l'espace public

Le **label 3e fleur** renouvelé en 2021

LES ÎLES DE LOIRE

- 10 % du territoire communal.
- Un espace de préservation de la biodiversité, de détente et de promenade.
- Des zones inscrites dans le réseau Natura 2000, d'autres identifiées comme Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) ou Zones d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux (ZICO)
- Label « Éco Jardin » reçu en 2014 pour la gestion environnementale des deux îles Pinette et Forget.
- Label argent « golf pour la biodiversité » reçu en 2019

LES BOISEMENTS

- 84 ha, quartiers Sud Est (Bois des Gripôts)
- Des taillis de châtaigniers et de chênes.
- Conservation de l'état naturel des sites avec un entretien limité à la mise en sécurité des cheminements
- 30 ha supplémentaires d'espace boisé classé lors de l'élaboration du PLUm en 2019.



La **présence du végétal et l'aménagement des espaces paysagers en harmonie avec le patrimoine et l'identité de la commune** participent à un environnement accueillant où il fait bon vivre. Chaque quartier sébastiennais bénéficie de lieu de verdure. Il y aussi des espaces naturels plus étendus : le bois des Gripôts et les trois îles de la Loire. Les espaces verts représentent au total 150 ha soit 13 % de la superficie totale de la commune.

Le **fleurissement des quartiers** (parterres, giratoires, équipements municipaux...) contribue également à la qualité de vie. Mais un cadre de vie agréable, c'est avant tout un environnement protégé et préservé. Depuis plusieurs années, le service espaces publics met en application des techniques sans cesse renouvelées pour être le plus respectueux possible de l'environnement.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET PRÉSERVATION DES RESSOURCES

Le service est très attentif à l'**évolution du patrimoine végétal en lien avec les changements climatiques.** Des essais sont réalisés afin de trouver des solutions notamment aux problématiques de **diminution de l'usage de l'eau.** Nouveau catalogue végétal, plantations de vivaces et de bulbes moins consommateurs d'eau, technique du paillage, gestion centralisée de l'arrosage, récupération des eaux de pluie, autant de nouvelles pratiques expérimentées. Par ailleurs, **davantage d'arbres sont plantés,** levier indispensable pour contrer le réchauffement climatique. 2022 marque le lancement d'**un programme pluriannuel de 20 000 € pour acquérir et planter plus d'arbres.** L'aménagement récent de la forêt à la Fontaine illustre cette politique. **3 260 jeunes plants y ont été plantés et entre 30 et 45 arbres** y seront plantés chaque année dans le cadre de l'opération « Je grandis, tu pousses ».

UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE

Depuis 2009, la Ville a opté pour la gestion différenciée de ses espaces verts en supprimant progressivement puis définitivement les produits phytosanitaires. Cela implique des méthodes d'entretien différentes selon le site. A titre d'exemple, **l'éco-pâturage est utilisé sur les îles.** La présence des animaux est une méthode alternative et/ou complémentaire au fauchage mécanique qui contribue à la conservation de la biodiversité domestique et sauvage, tout en offrant une animation agréable pour les habitants. Sur d'autres sites tels que le bois Praud à la Martellière, **les tontes sont espacées afin de respecter l'équilibre de la faune et la flore,** ou encore les fauches tardives sont appliquées dans les grands espaces naturels. **La tonte n'est réalisée qu'une fois par an, à l'automne.** Cette temporalité permet aux plantes d'accomplir pleinement leur cycle de développement, c'est-à-dire de monter en fleurs, puis en graines. De cette façon, **les fleurs sauvages sont préservées.** Les insectes peuvent quant à eux trouver refuge et nourriture. Sur les îles, **des espèces végétales sont sélectionnées pour améliorer les conditions de vie des abeilles** et des pollinisateurs. De même pour les oiseaux, le choix et l'association d'espèces végétales locales fournissent à la fois un abri dense pour se cacher ou pour nicher et des réserves de nourriture.

UN FLEURISSEMENT RAISONNÉ

La Ville vient de maintenir sa **3e fleur** en terme de fleurissement, gage de la bonne conduite de sa politique paysagère. Tout en conservant un fleurissement qualitatif (diversité des formes, couleurs, variétés), le service est soucieux de **préserver les ressources.** De nouvelles directives ont été actées pour 2021/2026. Sur près de 19 sites, les fleurs printanières et estivales ou encore **les jardinières hors sols qui exigent un arrosage manuel, seront peu à peu réduites.** L'objectif est de supprimer le fleurissement saisonnier en faveur d'**un embellissement pérenne avec davantage de vivaces, graminées, arbustes à fleurs** afin d'offrir aux habitants un cadre agréable tout en préservant les ressources naturelles et en optimisant les temps d'entretien.



LES PROJETS EN COURS...

- La création de la forêt « Wangari Muta » dans le quartier de la Fontaine
- Un programme annuel de plantations d'arbres de 20 000 €
- Un nouveau fleurissement raisonné avec davantage de plantes pérennes (vivaces, arbustes, ...)
- La végétalisation du cimetière du bourg

Une ville nature

1 | UN PATRIMOINE VERT PROTÉGÉ

- 250 **arbres remarquables** protégés
- **Protection de certaines espèces** telles que l'angélique des estuaires ou le scirpe triquêtre
- Préservation des **arbres têtards** sur les îles de Loire
- **Charte de protection du bois des gripôts**





2 | DES MÉTHODES D'ENTRETIEN NATUREL

- **Application du « Zéro phytosanitaire »** sur l'ensemble de la commune : aucun produit chimique n'est utilisé
- Développement de l'**éco-pâturage** sur les îles, une méthode alternative à l'entretien mécanique, avec la présence d'une cinquantaine d'animaux d'espèces locales variées (vaches Pie Noir, baudets du Poitou, brebis nez noirs du Vallais, mouton d'Ouessant ou Solognot, chèvre des fossés...).
- **Revaloriser les déchets végétaux** pour faire du compost, du paillage
- **Formation renouvelée des agents** sur les nouvelles méthodes



3 | DES RESSOURCES PRÉSERVÉES

- Economies d'eau avec de **nouvelles techniques** (paillage), plantations adaptées moins exigeantes en eau (vivaces, graminées...)
- Mise en place de **récupérateurs d'eau** (aux pépinières municipales, dans les jardins familiaux)
- **Gestion centralisée de l'arrosage** pour les sites sportifs depuis 2009



4 | LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

- Mise en place de **la gestion différenciée** plus favorable à la faune et la flore avec 3 types d'espaces dans lesquels sera privilégié la biodiversité ou le fleurissement
- Pratique de **la fauche tardive** sur les îles de Loire (fauche une fois par an pour protéger les sites potentiels de nidification)
- Laisser davantage de **végétation spontanée**
- Pose de 56 **nichoirs pour les oiseaux**
- **Réhabilitation hydroécologique du Boireau** (bras de Loire) en 2019
- **Lutte contre les nuisibles** (chenilles processionnaires, frelons asiatiques) et les **espèces végétales invasives**
- **Inventaires réguliers** des espèces végétales et animales

5 | UN FLEURISSEMENT ESTHÉTIQUE ET RAISONNÉ

- Des **ambiances paysagères adaptées** à chaque espace
- **Nouveau schéma directeur de réduction du fleurissement saisonnier** mis en place en 2022 : l'objectif est de favoriser les vivaces, graminées et arbustes à fleur à la place des fleurs saisonnières exigeantes en eau et en entretien





6 | PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

- **Plantations annuelles d'arbres** pour créer des îlots de fraîcheur et capter le CO2
- Nouveaux choix de **plantations et arbustes plus robustes**



7 | DES ESPACES VERTS ET DE JEUX DANS CHAQUE QUARTIER

- **Un ou plusieurs petits espaces verts dans chaque quartier**
- **79 jeux répartis sur 24 sites,** différentes tranches d'âge et une diversité des styles
- mise en place de **structures sportives en accès libre** (structures fitness sur les îles, plateau multisports sur les îles et à la Fontaine, skatepark à la Fontaine, parcours santé seniors dans les jardins de l'Hôtel de Ville)



8 | UNE PRATIQUE DU JARDINAGE FAVORISÉE

- Présence de 7 727 m² de **jardins familiaux** respectant une charte des bonnes pratiques
- **Ateliers de jardinage au naturel** proposés toute l'année
- Aménagement de **vergers et jardins partagés** au cœur des quartiers (exemples : vergers partagés à la Martellière, jardin rue des Bernardières, le « Jardin enchanté » dans le parc de la Maison des Associations René Couillaud)

9 | UN AMÉNAGEMENT URBAIN ÉCO-RESPONSABLE

- **Un mobilier urbain harmonisé, esthétique et éco responsable :** choix de matériaux éco responsables, signature d'une charte de protection de la forêt avec WWF, mobilier adapté à tous usagers notamment aux personnes à mobilité réduite et aux seniors
- Aménagement de **cheminements doux** dans chaque nouveau projet pour favoriser les liaisons à pied et/ou à vélo en toute sécurité (exemple : allée piétonne de la Gare d'Anjou, cheminement dans le parc de l'hôtel de ville pour rejoindre la Maison de la Petite Enfance)
- Mise en place d'**appuis vélos en bois**





10 | INFORMATION ET SENSIBILISATION

- **Animations pédagogiques** dans les écoles : plantation d'arbres de la laïcité, mise en place de potagers, pose de nichoirs pour les oiseaux...
- **Ateliers** tous publics lors de Chloroph'îles
- Actions de **broyages de proximité** notamment pour les sapins de Noël
- **Sentier « Rando clim »** sur l'île Pinette pour sensibiliser sur la faune et la flore et le réchauffement climatique
- **Documents d'information** pour le grand public : partage de conseils (sur le paillage, le compostage, les nuisibles)
- **Opération « Ma rue en Fleurs »** avec Nantes Métropole pour refleurir les quartiers et changer le regard quant à la végétation spontanée
- **Accompagnement éco-responsable des événements** avec le service Développement durable (tri sélectif, collecte des déchets, mise en place d'appuis vélos...)



11 | DES HABITANTS ACTEURS

- **Opération « Je grandis, tu pousses » :** elle permet d'offrir un arbre à un enfant. Depuis sa création, près de 400 arbres ont été plantés grâce à cette opération.
- Soutien au **compostage partagé** avec l'association Compostri
- Action **Jardinons la Ville** qui aide les habitants à créer des jardins dans leur quartier
- Création de **la forêt urbaine** « Wangari Muta » à la Fontaine : plantations citoyennes et mise en place d'une équipe de gardiens de la forêt pour suivre l'évolution du projet